

Brousse et îles

■ **Yaté.** Le Comité local d'information s'est réuni hier sur la base-vie de l'usine

Vale, une mine de questions

L'usine est toujours à l'arrêt et l'enquête en cours. Alors, trois semaines après la découverte de la rupture sur le grand tuyau, le Comité local d'information qui se tenait hier a fait le plein. Les associations en sont ressorties avec beaucoup d'interrogations.

La réunion a duré plus de quatre heures. Quatre heures pendant lesquelles Yves Roussel, directeur délégué de Vale, Pascal Vittori, 2^e vice-président de la province Sud et les directions provinciales et gouvernementales ont répondu aux questions des associations environnementales et des représentants des habitants de Yaté.

« La Dimenc contrôle, mais c'est l'industriel qui est responsable », a rappelé Pascal Vittori à l'issue de la réunion à laquelle la presse n'était pas invitée. Un meilleur contrôle de ce que fait Vale est en effet une revendication majeure des associations. Un poste d'inspecteur de la Direction de l'industrie des mines et de l'énergie (Dimenc) est dédié au suivi de Vale « conformément aux standards métropolitains », selon Pascal Vittori.

« Cette histoire d'air dans le tuyau, c'est un problème hydraulique de niveau maternelle ! »

Données. Pourtant, et malgré une demande de la Dimenc en 2012, le grand tuyau n'avait pas été inspecté depuis 2011. Un « oubli » qui n'a été découvert qu'au lendemain de la rupture de l'émissaire marin. Alors quand Pascal Vittori annonce que les moyens de l'Observatoire de l'environnement (CEil) vont être renforcés, Martine Cornaille, la présidente d'EPLP, fulmine : « Les crédits de l'CEil ont été réduits de 30 % cette année. Et quand on nous dit qu'il doit avoir ses propres données, l'industriel répond qu'il ne va pas payer deux fois pour les mêmes analyses. » Un compromis semble avoir été trouvé puisque c'est désormais un expert indépendant qui réalisera les mesures, aux frais de Vale, et communiquera les données collectées à l'CEil et à l'industriel.

Réparation. Concernant cette fois l'émissaire marin, Vale a d'ores et déjà commencé les travaux de réparation. Et l'entreprise « travaille à trouver une solution durable » pour qu'un tel incident ne se reproduise pas, assure Yves Roussel. La rupture, provoquée par un trop plein d'air dans le tuyau, n'avait en effet pas été détectée par les systèmes d'alerte. Là encore, les associations sont amères.

« Cette histoire d'air dans le tuyau, c'est un problème hydraulique de niveau maternelle ! Comment l'appareillage, qui plus est après contrôle de la Dimenc, a-t-il pu ne pas fonctionner ? », interroge Martine Cornaille.

« Vale va devoir travailler là-dessus », assure Pascal Vittori, qui indique qu'une inspection régulière du tuyau, effectuée par « l'industriel et un expert indépendant » est « envisagée ».

Plusieurs autres dossiers ont été évoqués hier. A commencer par la gestion des eaux et le projet de verse à résidu de la Kwé Ouest. La modification du plan minier devra « faire l'objet d'un classement ICPE [installation classée pour l'environnement] et la province ne donnera son aval qu'après avoir commandité une contre-expertise », a tenté de rassurer Pascal Vittori. EPLP a de son côté rappelé son inquiétude « extrême » sur ce dossier.

La prochaine réunion du Comité local d'information ne devrait pas être de tout repos non plus pour l'industriel. Trois autres dossiers majeurs y seront passés au crible : le fonctionnement de Prony Energie, les émissions de charbon et la circulation des eaux. Les projets de Vale sont en effet tout proches de la zone humide classée et pourraient impacter les réseaux d'eau souterrains qui alimentent les populations de Yaté.

Charlotte Mannevy

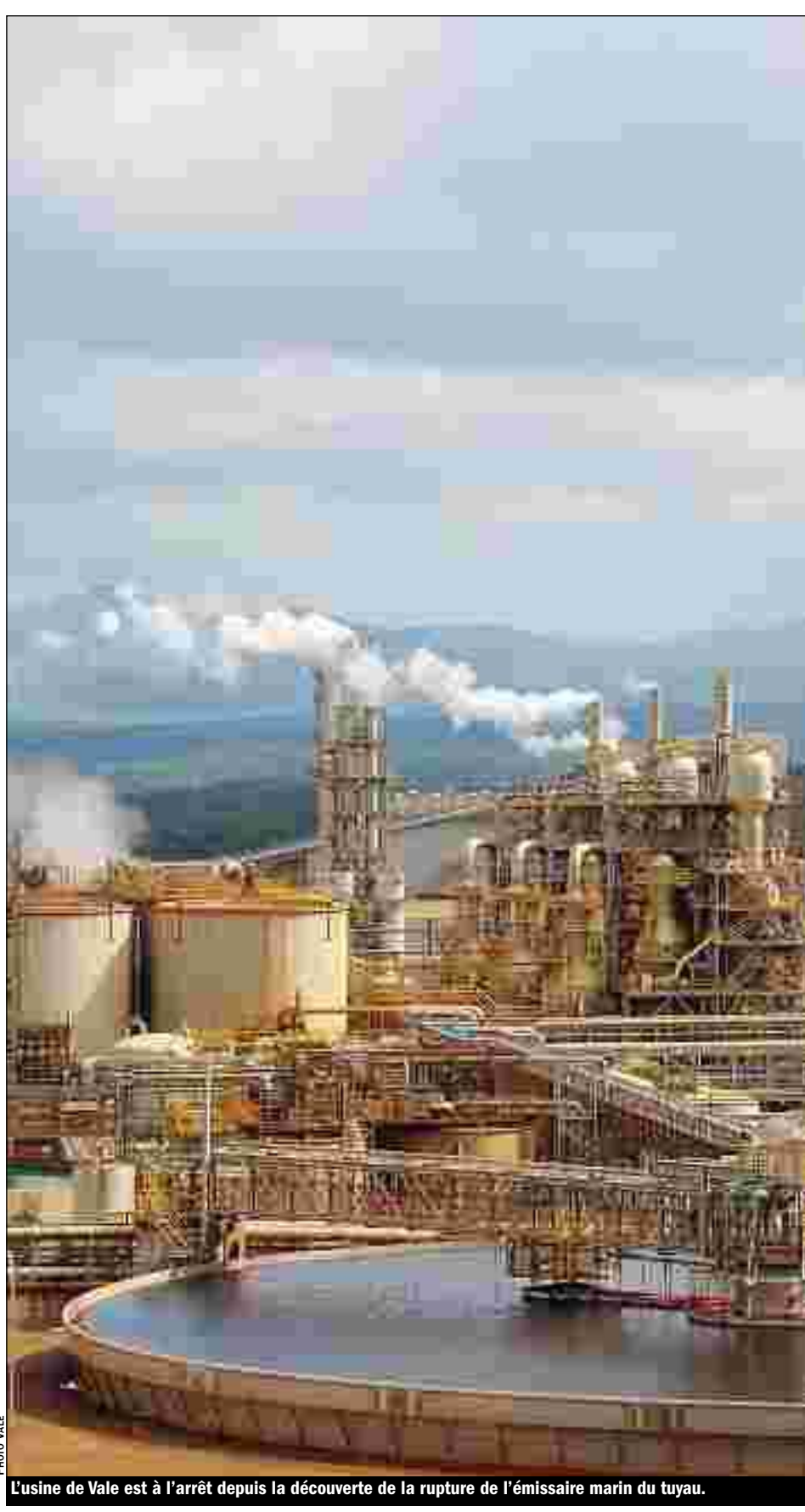


PHOTO VALE

L'usine de Vale est à l'arrêt depuis la découverte de la rupture de l'émissaire marin du tuyau.

■ Le chiffre

6

C'est le nombre d'incidents graves survenus à l'usine du Sud depuis 2009.

■ Repères

Contre-expertise : premier bilan jeudi

La province Sud a fait appel à l'Institut national de l'environnement industriel et des risques et à l'Ifremer pour mener deux contre-expertises : d'abord sur l'enquête accident, puis sur la réalisation des travaux de réparation qu'effectue en ce moment même Vale. Arrivés sur le territoire en début de semaine, ces experts devraient rendre leurs premières conclusions jeudi prochain, a assuré hier Pascal Vittori.

Reprise de la production en 2014 ?

Yves Roussel, le directeur délégué de Vale, a indiqué hier que les travaux sur l'émissaire marin « devraient permettre un raccordement à la fin du mois de décembre », ce qui permettrait à l'usine de reprendre la production de nickel, arrêtée depuis le 14 novembre.